

## DEMETA accueille la Région Bretagne et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) dans le cadre de la signature de leur convention de partenariat pour l'innovation en Bretagne



**DEMETA, société française de chimie verte qui développe des catalyseurs de nouvelle génération pour la production et la commercialisation de matériaux et molécules à forte valeur ajoutée, accueille dans ses locaux la Région Bretagne et l'INPI, ce mercredi 31 mars à 10h00, à l'occasion de l'officialisation d'une convention visant les entreprises innovantes en Bretagne et leur politique en matière de propriété intellectuelle.**

### **Convention INPI-Région au service de la compétitivité des entreprises**

C'est en qualité d'entreprise innovante emblématique de la Région que DEMETA reçoit Laurence Fortin, Vice-présidente de la Région Bretagne à l'économie, l'innovation, l'artisanat et les TPE et Pascal Faure, Directeur général de l'INPI, venus sceller un partenariat soutenant les entreprises bretonnes dans la mise en valeur de la propriété intellectuelle dans leur stratégie.

Cette convention d'une durée initiale de trois ans entend soutenir les entreprises innovantes en corrélant la propriété intellectuelle à toutes les étapes de leur développement. Elle s'appuie sur trois axes majeurs :

- la sensibilisation à la propriété intellectuelle (notamment industrielle), jusqu'à la mise en œuvre d'une stratégie dédiée ;
- l'accompagnement des Centres d'Innovation Technologiques (CIT), des Pôles de Compétitivité et des Clusters de la Région en matière de propriété industrielle ;
- Assurer un suivi des dynamiques de propriété industrielle en région, à travers la mise en place d'un dispositif d'observation des entreprises innovantes à potentiel de croissance en lien avec la stratégie régionale de recherche et d'innovation.

### **Stratégie de propriété intellectuelle au cœur de DEMETA**

DEMETA nourrit des relations privilégiées et durables avec la Région Bretagne et l'INPI. D'une part, DEMETA est soutenue par la Région à travers un partenariat académique noué avec l'Université Rennes 1, d'autre part, elle est accompagnée par l'INPI dans l'évaluation de ses enjeux en Propriété Intellectuelle.

Avec un portefeuille de 11 familles de brevets à son actif, DEMETA mène depuis sa création une stratégie visant à protéger et valoriser ses droits de Propriété Intellectuelle, leviers de compétitivité pour l'entreprise. Fruit de son engagement dans l'innovation, DEMETA figure en 2019 à la 15<sup>ème</sup> place du classement des 100 startups les plus inventives de France et n°1 dans sa catégorie GreenTech (sources : Forbes Magazine). Elle a été plus récemment lauréate du prestigieux appel à projets E.I.C. Accelerator et ainsi obtenu un financement important de l'Union Européenne pour soutenir en particulier le déploiement commercial de ses matériaux de haute performance NexTene™.

Patrick Piot, Directeur Général de DEMETA, déclare « C'est un honneur de recevoir deux partenaires privilégiés qui œuvrent pour la compétitivité des entreprises de notre Région. Leur support, nécessaire et important, nous permet de structurer notre stratégie afin de mettre sur le marché des procédés et produits toujours plus écoresponsables et performants, adaptés aux nouvelles contraintes et frontières technologiques ».

## **A propos de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI)**

---

L'INPI est un établissement public, entièrement autofinancé, placé sous la tutelle du ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique. Il participe activement à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété industrielle et de la lutte anti-contrefaçon. Il délivre les brevets, marques, dessins et modèles et donne accès à toute l'information sur la propriété industrielle et les entreprises. A ce titre, l'INPI diffuse ses données relatives aux marques, brevets, dessins et modèles et les met à disposition dans des formats ouverts pour un usage interne ou de réutilisation. L'Institut diffuse également les données brutes statistiques contenues dans ses études. L'INPI souhaite ainsi favoriser l'innovation et la création de services à valeur ajoutée en permettant à des tiers, et notamment aux développeurs et entrepreneurs, d'exploiter un fonds couvrant les données relatives à environ 4,4 millions de titres de propriété industrielle. (<https://www.inpi.fr>)

## **A propos de la Région Bretagne**

---

*AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES FILIÈRES* Les entreprises bretonnes ne manquent pas d'atouts, d'idées, de savoir-faire et d'énergie pour se développer ou innover. En tant que chef de file du développement économique sur le territoire breton, la Région Bretagne s'attache à soutenir les entreprises dans leurs projets, de la création à leur développement à l'international. Elle aide les filières de l'économie bretonne à se structurer ou évoluer, mise sur la recherche et l'innovation, accompagne la démarche entrepreneuriale de l'économie sociale et solidaire ou encore soutient l'évolution de secteurs emblématiques comme la pêche et l'agriculture.

<https://www.bretagne.bzh/actions/economie-emploi/>

## **A propos de DEMETA**

---

Créée en 2011, DEMETA est une société française de chimie verte, qui développe des catalyseurs de nouvelle génération pour la production et la commercialisation de matériaux et molécules à forte valeur ajoutée. Les catalyseurs développés et brevetés par DEMETA sont des outils moléculaires utilisés à très faible dose, qui simplifient la chimie, et permettent ainsi de développer des procédés et produits performants, écoresponsables, moins dangereux et économiquement plus compétitifs.

A partir de sa première plateforme technologique, DEMETA développe et commercialise NexTene™, une famille de matériaux de haute performance, adaptée aux conditions extrêmes et à faible empreinte carbone, qui s'adresse entre autres aux marchés de l'offshore pétrolier, des matériaux composites et autres applications industrielles.

A partir de sa deuxième plateforme technologique, DEMETA développe des molécules de spécialité biosourcées, pour la production entre autres d'ingrédients cosmétiques, d'arômes ou parfums, de pigments et de tensioactifs.

DEMETA est une société engagée dans la transition écologique. Tous ses produits contribuent à l'atteinte des objectifs fixés par l'Union Européenne en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique à horizon 2030. DEMETA est soutenue par l'Union Européenne au travers du dispositif E.I.C. Accelerator Pilot

## **Contacts Presse**

---

### **DEMETA**

Ralph HEDEL

tél. : 02 99 38 85 60

[ralph.hedel@demeta-solutions.com](mailto:ralph.hedel@demeta-solutions.com)

### **CALYPTUS**

Cyril COMBE

tél. : 01 53 65 68 68

[demeta@calyptus.net](mailto:demeta@calyptus.net)

